

NOTE DE SYNTHÈSE SUR LE C.A. 2023 ET LE B.P. 2024

L'année 2023 se caractérise par :

- Une évolution des bases foncières en lien avec l'inflation de 7,1%,
- Une augmentation significative des tarifs de l'énergie (+14%) et des assurances (+17%)
- La réalisation de la zone de loisirs et l'extension du parking à l'espace de la Chênaie (195 057 €),
- Le prolongement des réseaux de la rue L. Marcel (23 929 €).

Le compte administratif 2023 (C.A.) fait apparaître un excédent brut d'exploitation de 116 394,43 € légèrement supérieur à celui de 2022. En investissement, le résultat est négatif de 186 328,89 €.

En tenant compte des excédents antérieurs (313407 € en fonctionnement + 61656 € en investissement) et des dépenses engagées restant à réaliser (41 000 €), le solde de l'exercice se traduit par **un excédent de 263 801 €** qui sera affecté au budget de fonctionnement 2024.

Le budget primitif 2024 (B.P.) s'équilibre à 700 787 € en fonctionnement et 433130 € en investissement. Il intègre notamment :

- L'évolution des valeurs locatives adoptée par la loi de finances 2024 (+3,9 %).
- Les coûts de l'aménagement d'une buvette à l'extérieur de la salle des fêtes,
- Les premières dépenses pour la réalisation du cheminement piéton sur la D 45
- La démolition de l'ancien terrain de basket pour le rendre constructible.
- La poursuite des économies d'énergie avec la création d'un local archives isolé dans les combles de la mairie
- Le budget voirie (sur partie de : VC 10, Chemin de Charron, route de St Vincent et route du haut de Boisset)

Le Maire